**Financement des exportations (Finexpo)**

Finexpo est un comité interministériel d’avis qui est géré par la Direction de l’aide financière à l’exportation (B2) au sein du Service Public Fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement et par l’Administration des Questions financières internationales et européennes du Service Public Fédéral Finances.

Le nom Finexpo est une combinaison de deux mots-clés : financement et exportations. Finexpo a pour objectif de soutenir l’exportation de biens d’équipement belges et de services afférents.

Finexpo tend à promouvoir l’image et la réputation des entreprises belges à l’étranger, à concilier le libre-échange avec la nécessité de préserver la compétitivité de ses exportateurs tout en contribuant au développement économique et social du pays bénéficiaire.

Tous les avis et décisions de Finexpo sont pris dans le respect de l’Arrangement de l’Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) sur les crédits à l’exportation bénéficiant d’un soutien public, les mesures OCDE anticorruption et les crédits à l’exportation et la recommandation du Comité d’aide au développement (CAD) sur le déliement de l’aide.

L’action de Finexpo se concentre sur les conditions de financement pour les crédits accordés pour la fourniture d’équipement et de services.

Finexpo possède deux types d’instruments : un instrument commercial et plusieurs instruments concessionnels. Le choix d’un instrument est déterminé par la nature du projet, le pays envisagé pour les exportations et les préférences de l’exportateur ou de la banque concerné(e).

**Plus d’information sur Finexpo et ses produits peut être trouvée sur leur site via le lien:**

[**https://diplomatie.belgium.be/fr/politique/diplomatie\_economique/finexpo**](https://diplomatie.belgium.be/fr/politique/diplomatie_economique/finexpo)